

**ÉVALUATION, PAR LE TUAC,
DES RÉSULTATS DU SOMMET DU G8 DE SAINT-PÉTERSBOURG
Juillet 2006**

Résumé

1. Pour leur sommet annuel, les dirigeants des pays du G8 se sont rencontrés à Saint-Pétersbourg du 15 au 17 juillet 2006 afin d'examiner des approches communes face aux principaux problèmes internationaux. Des stratégies mondiales en matière de sécurité énergétique, la lutte contre les maladies infectieuses et l'éducation étaient au premier plan de l'ordre du jour. Une douzaine de déclarations et de rapports traitaient essentiellement des échanges et des négociations de l'OMC, de la lutte contre le piratage des droits de propriété intellectuelle et la contrefaçon, de la lutte contre le terrorisme et de la corruption à haut niveau ainsi que de la non-prolifération des armes nucléaires. Mais en fait, l'attention du sommet a été détournée par les événements au Moyen-Orient. En réaction à la flambée de violence dans la région, les dirigeants du G8 ont également adopté une déclaration demandant l'arrêt de la violence au Moyen-Orient et préconisant des méthodes politiques et diplomatiques pour parvenir à un règlement. Le rôle que pourraient jouer les Nations Unies est resté obscur en raison des différences d'opinion parmi les membres du G8 qui n'ont pas indiqué clairement aux combattants quelles étaient leurs intentions.

2. Sur le plan de la situation économique mondiale, les dirigeants du G8 s'en sont tenus aux observations précédentes des institutions économiques internationales comme le FMI et l'OCDE. Ils ont conclu qu'en dépit des risques actuels provoqués par les prix élevés et volatiles de l'énergie, les déséquilibres mondiaux et le protectionnisme grandissant, l'économie mondiale restait vigoureuse et s'était bien diversifiée. Lors de la réunion des dirigeants syndicaux avec le Président Poutine, qui s'est tenue le 6 juillet, avant le sommet, les syndicats ont demandé à ce que les questions de création de travail décent, de droits des travailleurs et du respect des engagements pris dans le passé, figurent comme trois questions transversales à chacun des points de l'ordre du jour du sommet. La réaction du Président Poutine a eu un grand retentissement et le site Web du G8 a publié la déclaration syndicale avec son engagement « de présenter toutes leurs propositions aux Présidents et Premiers ministres venant tout prochainement assister au sommet de Saint-Pétersbourg ». On peut regretter cependant que les comptes rendus et déclarations adoptés ne tiennent pas compte de la dimension sociale de la mondialisation ni des problèmes et des pressions qu'elle suscite sur le lieu de travail. Ils n'ont pas abordé directement non plus la question du chômage ni la création d'emplois de qualité acceptable – le travail décent – ni la promotion des droits dans le travail. Il existe un lien avec le monde du travail dans le document sur *L'éducation pour une société de l'innovation du XXIe siècle* dans lequel les responsables du G8 déclarent que « Nos gouvernements favoriseront le dialogue et les synergies avec les entreprises, l'enseignement supérieur et le monde du travail afin de mettre en œuvre des politiques saines en matière d'enseignement supérieur et de ressources humaines » (paragraphe 9). Le problème est de savoir comment mettre en œuvre ce dialogue dans le cadre du G8.

3. Le sommet a également adopté une déclaration concernant le suivi sur l'Afrique qui énonce les engagements du G8. Cette déclaration est venue essentiellement répondre aux pressions exercées par les syndicats et la société civile sur le G8 pour que soient tenus les engagements pris à Gleneagles. Il a été rendu compte également des progrès accomplis dans le traitement du SIDA et autres maladies infectieuses. Pour un grand nombre de ces questions cependant, il s'agit de travaux en cours. En ce qui concerne les échanges, la déclaration recommande de parvenir à un accord sur les négociations de l'OMC relatives aux tarifs douaniers agricoles et industriels « d'ici un mois ». Une déclaration séparée potentiellement importante a également été adoptée à propos de la « Lutte contre la corruption à haut niveau ».

L'éducation pour une société de l'innovation du XXIe siècle

4. La déclaration adoptée sur l'éducation cherche à établir un équilibre entre les objectifs sociaux et économiques de la politique de l'éducation et de la politique scientifique en soulignant la nécessité de promouvoir des systèmes éducatifs modernes et efficaces pour relever les défis d'une économie mondiale du savoir. Elle reconnaît également que « l'éducation, le renforcement des compétences et la production d'idées nouvelles sont essentiels au développement du capital humain et constituent des moteurs de la croissance économique, de la productivité des marchés, et une source de cohésion pour toutes les nations. »

5. Tout en réaffirmant l'importance de la *Charte du Sommet du G8 de Cologne sur les Objectifs et ambitions pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* (adoptée en 1999) qui lançait un appel en faveur du développement des possibilités et des incitations à la formation tout au long de la vie pour tous, les dirigeants du G8 se sont engagés à offrir de meilleures possibilités à nos jeunes gens et aux générations futures et à favoriser l'utilisation plus efficace des ressources publiques en matière d'éducation à tous les niveaux et à tous les stades de la vie ; à permettre à chacun de s'adapter aux changements, de tirer le meilleur parti de ses compétences et connaissances, et d'apporter sa contribution dans sa vie personnelle et professionnelle ; et de renforcer les liens entre éducation, formation au sein de l'entreprise et marché du travail ; à considérer l'enseignement pour les jeunes enfants comme un domaine prioritaire de l'action publique afin de leur donner un bon départ dans la vie et de renforcer l'équité sociale ; à faciliter l'intégration sociale et économique des immigrés dans les pays et les sociétés d'accueil, l'éducation étant l'un des moyens les plus efficaces pour y parvenir. à encourager l'élaboration de politiques de l'éducation qui favorisent un système d'établissements d'enseignement supérieur, universités ou autres, accessibles à tous, diversifiés, viables et de bon niveau, notamment des instituts de recherche, des centres universitaires de premier cycle, des écoles techniques, des instituts publics et privés de formation professionnelle, capables de répondre à de nouvelles exigences ; à collaborer à la création de réseaux de recherche entre établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche et entreprises, et tirer parti des technologies de pointe qu'ils mettent au point. Ils ont déclaré qu'ils mettront en commun les bonnes pratiques en matière de développement de pôles de compétitivité et de partenariats entre secteur public et secteur privé pour faciliter la diffusion mondiale du savoir et accélérer le passage des technologies des laboratoires vers le marché ; à accroître les échanges en matière de science et de technologie, ainsi que dans d'autres domaines, à tous les niveaux d'enseignement et à favoriser une meilleure compréhension des diplômés et des débouchés des filières d'enseignement à l'étranger et à promouvoir l'investissement dans le savoir, la recherche et le développement en mobilisant notamment les dépenses publiques de façon stratégique pour attirer des financements privés

dans la R et D, en particulier dans le secteur de l'éducation. Dans cet esprit, il a également été convenu d'encourager une coopération plus étroite entre universités et industrie.

6. Les dirigeants du G8 ont également reconnu que la présence d'enseignants hautement qualifiés dans chaque classe est indispensable si l'on veut améliorer l'éducation des élèves et leurs résultats. Ils ont convenu par conséquent de mettre en place des systèmes pour rendre attrayant le choix d'une carrière dans l'enseignement, de renforcer les connaissances et le savoir-faire des enseignants et de retenir les meilleurs professeurs dans les écoles.

7. Enfin, il a été décidé aussi de coopérer avec les institutions d'aide multilatérale, les pays en développement et autres parties prenantes afin de parvenir à un enseignement général de base de bon niveau, à l'alphabétisation et à l'égalité des sexes conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) concernant l'éducation et aux objectifs du programme d'Éducation pour Tous (EPT) afin de contribuer au développement durable et à la construction de sociétés démocratiques.

8. Une proposition faite par la Russie pour créer un groupe d'experts qui pourrait être composé de représentants des organismes publics, des entreprises et de la société civile a été consignée dans les conclusions de la présidence mais ne figure pas dans le document principal. Il s'agirait d'élaborer des critères et des procédures permettant d'évaluer les résultats de l'enseignement et la certification des qualifications – ce qui va dans le sens d'un « processus de Bologne » du G8. Toutefois la création d'un tel groupe en s'assurant une participation syndicale est assurément l'une des questions devant figurer à l'ordre du jour du suivi syndical du sommet du G8 de Saint-Pétersbourg qui doit se tenir à Moscou les 9 et 10 octobre. Cela vaut encore davantage pour les politiques destinées à favoriser la formation tout au long de la vie pour lesquelles les travaux en cours doivent tenir compte de nouvelles méthodes novatrices mises au point par les syndicats et les employeurs pour promouvoir les savoirs et les compétences ou le rôle actif joué par les partenaires sociaux en vue de mettre en œuvre et de surveiller efficacement les politiques de formation.

La sécurité énergétique mondiale

9. La déclaration sur la sécurité énergétique est l'aboutissement de six mois de négociations entre la Russie, qui contrôle les principaux approvisionnements d'une ressource stratégique essentielle et la plupart des autres pays du G8, préoccupés par la sécurité des approvisionnements et les restrictions de l'accès, par d'autres entreprises du G8, au marché russe de l'énergie. Le résultat améliore probablement le prestige du Président Poutine auprès de l'opinion publique russe pour la défense d'une ressource stratégique. De manière plus constructive il devrait servir de cadre pour la poursuite du dialogue avec la Russie sur la question des approvisionnements en énergie. Parmi ces préoccupations, la plus importante reste le manque de sérieux des États-Unis vis-à-vis de la question du rendement énergétique auquel s'ajoute l'emballement de la demande en énergie de la Chine. Cette double préoccupation n'est pas compatible avec la lutte contre le changement climatique et la réalisation du développement durable.

10. La déclaration sur la sécurité énergétique comporte bien sûr des éléments ayant une importance directe pour les syndicats, en particulier les abondantes références, parfois ambiguës, au dialogue avec les « parties prenantes ». Plus directement, la déclaration soulève la question des compétences dans le secteur de l'énergie en précisant qu'il est essentiel, pour la sécurité énergétique, d'assurer à long terme la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée

dans l'ensemble du secteur de l'énergie. Les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé sont encouragés à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la formation afin de valoriser convenablement les ressources humaines dans le secteur de l'énergie et d'exploiter notamment les ressources énergétiques et les technologies nouvelles et novatrices nécessaires pour assurer la sécurité énergétique à plus long terme. Comme toujours, la question est de savoir comment assurer le suivi.

La lutte contre les maladies infectieuses

11. Le G8 a renouvelé son engagement en matière de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en promettant de procéder régulièrement à un examen de ses travaux ; cette décision reflète les actions de persuasion menées depuis un an par les syndicats qui ont demandé aux dirigeants du sommet de mettre en place un cadre pour rendre compte des progrès accomplis dans la lutte contre la maladie. Mais il reste la question de savoir comment procéder et qui charger de ce travail.

12. Le sommet du G8 a décidé de prendre des dispositions concrètes pour la surveillance des maladies infectieuses par le biais de présentation de rapports réguliers et de partage de données. Il a en outre promis d'aider les pays en développement à améliorer la capacité de leurs systèmes nationaux de surveillance et de contrôle en fournissant l'assistance technique et la formation des experts et en améliorant la coopération. Le sommet s'est engagé aussi à maintenir son soutien au Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). Il est fondamental que les gouvernements du G8 placent maintenant cet organisme et ses co-organisateurs au centre de leur dispositif de surveillance et d'établissement de rapports. Il est plus productif de tenir les promesses que d'en faire de nouvelles si l'on en juge par la promesse faite l'an passé, par le G8, de parvenir à un accès universel aux traitements contre le sida d'ici 2010 et qui n'a pas été suivie d'effet.

13. La déclaration syndicale au G8 affirmait que la définition d'objectifs concrets au niveau du lieu de travail, des communautés locales et du pays, en rapport avec les préoccupations du G8, était le seul moyen pour réussir véritablement. Il faut cependant disposer d'une procédure de suivi et d'établissement de rapports. Avec l'aide de l'ONUSIDA, les syndicats ont élaboré nos propres profils de pays sur le VIH/SIDA, qui prennent en considération la tuberculose et le paludisme. Ces profils nous ont permis de mettre au point nos propres procédures de suivi et d'établissement de rapports. Il faut cependant que ces informations et les autres catégories d'informations soient convenablement canalisées par l'intermédiaire d'une interface G8 bien définie. Cette question figurera donc de nouveau à l'ordre du jour du sommet du G8, en Allemagne, en 2007.

La lutte contre la corruption à haut niveau

14. Nous nous félicitons de l'engagement pris en faveur du soutien à la ratification et la mise en œuvre mondiale de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC). Toutefois, cinq pays du G8 n'ont pas encore ratifié la convention. Il est donc capital maintenant que l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, l'Italie et le Japon engagent d'urgence la procédure de ratification. Est également bienvenu l'engagement qui a été pris d'œuvrer pour l'application effective de la CNUCC. Les syndicats demanderont à la première Conférence des Parties, qui se réunira en Jordanie en décembre 2006, de décider de la création d'un mécanisme efficace de surveillance comportant la consultation des syndicats, des

entreprises et de la société civile et veillant à disposer de suffisamment de ressources pour soutenir la mise en œuvre de la CNUCC dans les pays en développement.

15. Il y a lieu de se féliciter, dans cette déclaration, de la poursuite de l'engagement en faveur d'une mise en œuvre de la Convention de l'OCDE contre la corruption assortie d'une évaluation fondée sur un examen efficace par les pairs. Cependant, les syndicats insistent sur le fait qu'il est important d'assurer la mise en place de ressources suffisantes pour soutenir la poursuite de la surveillance approfondie entreprise jusqu'à maintenant. Il est par ailleurs décevant de constater qu'il n'y a eu aucun engagement en vue d'introduire un système similaire de surveillance moyennant un examen par les pairs pour évaluer la mise en œuvre de la Déclaration d'action de l'OCDE, récemment adoptée, sur la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, dans l'esprit des meilleures pratiques démontrées.